

mars 2013

Place chauderon 5

1003 Lausanne

021 / 351 22 50

021 / 351 22 53

info@sud-vd.ch

www.sud-vd.ch

Sud-INFO

Special université

Lundi 11 mars 2013

Journée de lutte et de grève

“À petite retraite, modeste travail !”

UNIL : à l'appel de SUD, SSP et ACIDUL

- ▶ **Dès 9 h** : début des débrayages et de l'opération “Escargot blindé”, rendez-vous dans le hall de Géopolis
- ▶ **Dès 10 h** : Piquets de grève à Géopolis, Banane et Anthropôle
- ▶ **12 h** : Manifestation, rassemblement devant le bâtiment Unicentre, remise commune des déclarations de grève
- ▶ **Après-midi** : Banderolage géant et piquet de grève tournant

Manifestation, 17 h 30

Place Saint-François, Lausanne.

Les raisons de nous mobiliser sont intactes!

Près de 2000 salarié-e-s de l'Etat de Vaud ont défilé dans les rues de Lausanne le 4 mars 2013 pour dénoncer le plan de réforme de la Caisse de pensions. C'est une réussite.

Nous devons poursuivre et étendre la mobilisation pour défendre nos retraites. Le deuxième plan du 27 février coûte moins à l'Etat que le premier plan du 28 janvier! En effet, les avancées obtenues depuis le début des négociations sont financées par les salarié-e-s à qui le plan II coûte plus cher que le plan I.

Le Conseil d'Etat a ajouté au plan l'obligation de rachat 100% à charge des salarié-e-s de tout changement de classe salariale au cours de la carrière. Cette mesure nous coûte 370 millions. C'est sans doute plus de la moitié des employé-e-s de l'Etat dans à peu près tous les secteurs (administratif, social, santé, sécurité, etc.) qui sont frappé-e-s par la mesure de rachat.

À l'université, tous les couloirs des PAT ainsi que les progressions de carrière des enseignant-e-s sont durement frappés !

Quelques revendications centrales de SUD à l'UNIL

Etudiant-e-s

- 1) Gratuité effective des études
- 2) Pour une université libre, critique et émancipatrice
- 3) Revenu d'existence garanti pour toutes et tous sous une forme à définir (bourses suffisantes, salaire étudiant, etc.)
- 4) Transports publics gratuits
- 5) Véritable politique publique de construction de logements étudiants et création d'aide au logement pour les jeunes en formation
- 6) Gestion publique des cafétériats universitaires avec des prix modérés et des espaces de cuisine autogérés et gratuits
- 7) *A travail égal, salaire égal*: Salaire minimum pour tous les emplois, y compris étudiants ; véritable droit au chômage après les études ; pleine reconnaissance des diplômes y compris durant les stages

Assistant-e-s et personnel de recherche

- 1) Fin des politiques d'emploi liées à la fois au clientélisme, à la féodalité et au néo-libéralisme exacerbé
- 2) Pour des parcours de carrière appuyés sur des CDI (Contrat à Durée Indeterminée)
- 3) Pleine intégration dans la fonction publique, reconnaissance de toutes les années effectuées à l'université comme des années de carrière
- 4) Application de l'échelle salariale de la fonction publique et de ses progressions d'annuités
- 5) Comptabilisation des années effectuées pour les futurs emplois dans les secteurs étatiques ou subventionnés
- 6) Intégration immédiate dans la caisse de pension de l'Etat de Vaud
- 7) Instauration d'un congé maternité aux conditions de la fonction publique pour toutes les femmes et cela indépendamment de leur type d'engagement (contrat d'assistante, bourse FNS, etc.)
- 8) Protection véritable des salarié-e-s en cas de mobbing ; les personnes doivent pouvoir bénéficier d'un changement de poste immédiat sans "dommages collatéraux" pour le travail de thèse ou pour la recherche

Personnel administratif et technique

- 1) Classe 5 minimum pour toutes et tous
- 2) Parcours de carrière avec au minimum une classe de progression (cliquet)
- 3) Alignement de toutes les fonctions PAT sur les meilleures classification de l'Etat pour les mêmes activités.

Enseignant-e-s et professeur-e-s

- 1) Construction d'un véritable parcours de carrière pour les personnes après l'assistanat, avec des changements de classification et des progressions garanties
- 2) Partout, mise en place d'une politique qui permette une entrée massive des femmes moyennant des possibilités de réalisation de l'égalité professionnelle qui prennent en compte les conditions spécifiques des femmes intellectuelles
- 3) Et tant d'autres choses ...

La grève : comment fait-on ?

- 1) **La grève est légale pour toutes et tous**, donc toutes les personnes sous contrat dans la fonction publique (même si ce contrat est privé). Nous avons l'acte de non-conciliation délivré par l'organe légal compétent. Il est important qu'il y ait beaucoup de grèves. Les étudiant-e-s ne sont pas des salarié-e-s et n'ont donc à s'annoncer nulle part.
 - 2) **Pour les salarié-e-s, ne vous déclarez pas gréviste immédiatement.** Vous avez 48h pour le faire après l'arrêt de travail, auprès de votre supérieur-e hiérarchique. Soyez rusé-e-s et faites le maximum de grève avec un minimum de déclaration d'heures grévées. L'important est d'occuper les lieux durant un maximum de temps et de participer à toutes les activités possibles d'animation de la grève.
 - 3) **Ne commencez pas la grève au moment de votre entrée au travail.** Reprenez le travail le lundi matin durant un moment avant de commencer à gréver. Ceci est très important pour empêcher l'employeur de nous facturer les heures de week-end comme temps d'arrêt de travail. En effet, n'oubliez pas que vous êtes mensualisé-e-s en tant que salarié-e-s du secteur public, dans presque tous les cas.
 - 4) **Donnez une expression à la grève au cours de toute la journée.** Portez les autocollants, faites des affiches et des dazibaos (journal mural), qui disent votre volonté de lutter et les objectifs de la confrontation. Vous pouvez trouver sur notre site toute la documentation nécessaire. Procédez également à toutes sortes de détournements, de collages. Naturellement, utilisez le scotch pour apposer ces productions. Vous pouvez également tirer et reproduire les affiches sur notre site (www.sud-vd.ch).
 - 5) **Dans la mesure où vous le pouvez, banderolez votre site de travail** pour signifier qu'il y a lutte et grève. Si les chef-fe-s interviennent pour faire enlever des affiches ou des banderoles, ne collaborez en aucune manière. Par contre, ouvrez un dialogue aussi long et aussi fourni que possible sur la question des droits démocratiques. Appelez toutes et tous les collègues et passant-e-s à y participer.
 - 6) N'oubliez pas pour celles et ceux qui ne pourraient pas faire grève de participer à l'opération **"Escargot blindé"** au cours de la journée. "Travailles au ralenti, hâte-toi lentement, suis scrupuleusement toutes les prescriptions et instructions. Tu dois tenir jusqu'à 63 ans au moins".
- Une autre version est : "À petite retraite, modeste travail"**. Prenez du temps pour dialoguer avec d'éventuels usagers/ères. Soyez parcimonieux/euses avec l'utilisation des moyens de communication, profitez de l'occasion pour vous enquêter de la santé de vos collègues, du temps qu'il fait et améliorez la qualité de vie au travail.
- 7) En cas de problème avec la hiérarchie, d'intervention menaçante ou de pression de la chefferie, appelez-nous.
 - 8) Pour nos syndiqué-e-s salarié-e-s : secours de grève. Nous contacter.

Toutes et tous à la manifestation de ce lundi 11 mars à 17h30 à St-François, Lausanne, qui est un moment absolument essentiel de cette journée, car elle permettra de rassembler toutes celles et tous ceux qui ont la volonté de lutter.

Je me syndique à SUD !



La Fédération syndicale SUD est un syndicat indépendant et démocratique qui rassemble plusieurs milliers de travailleurs/euses du service public et parapublic dans le Canton de Vaud, ainsi que des étudiant-e-s.

Par une pratique la plus en prise possible avec les réalités du terrain, en favorisant le débat collectif et la participation active de toutes et de tous, nous construisons les outils collectifs pour assurer et rendre possible la défense des salarié-e-s, l'amélioration des conditions de travail et salariales et la reconnaissance des savoirs et des qualifications.

Nous luttons contre les stratégies managériales qui visent par divers moyens à contrôler, à fragiliser et à sanctionner les travailleurs/euses, s'attaquant au droit pour toutes et tous à la sécurité, à la parole, et à disposer des moyens nécessaires pour assurer son travail dans un service public fort et solidaire.

Nous défendons le service public, instrument de justice sociale et bien commun.

Se syndiquer à la fédération syndicale SUD c'est... :

- ▶ Bénéficier d'une défense professionnelle, syndicale et juridique en cas de conflit avec l'employeur ou pour toute question liée aux rapports de travail.
- ▶ Rejoindre une des organisations fédérées qui représente les employé-e-s de la fonction publique auprès de l'employeur, ou adhérer directement à notre fédération.
- ▶ Recevoir de l'information par les bulletins édités par la fédération syndicale et être invité-e-s à des débats et des conférences.
- ▶ Pouvoir participer aux assemblées et aux collectifs de son secteur d'activité.

Je, soussigné-e, désire adhérer à SUD :

Nom : Prénom :

Profession : Service :

Etablissement : Date de naissance :

Adresse privée - Rue, numéro :

Adresse privée - NPA, Localité :

N°tél. : Courriel :

Lieu et date : Signature :

À renvoyer à : Fédération syndicale SUD, Place Chauderon 5, 1003 Lausanne